

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 22 juillet 2024, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion d'une livraison pour les besoins de la maison numéro 26, rue du Dix Octobre à Bereldange :

## Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 29 juillet 2024 de 07.30 heures jusqu'au mercredi 31 juillet 2024 à 17.00 heures, dans la rue du Dix Octobre, du côté pair, sur le tronçon de la maison numéro 26, sur une longueur de 25 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec la livraison.

Walferdange, le 22 juillet 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber